



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION



À : Me Fritz Patterson Dorval, Commissaire du Gouvernement

Cc : Direction Centrale de la Police Judiciaire, DCPJ

Objet : Dénonciation et demande d'enquête concernant Gérard Cassis

Monsieur le Commissaire du Gouvernement,

Le Réseau Haïtien des Journalistes Anti-Corruption, RHAJAC, vous saisit afin de demander l'ouverture d'une enquête judiciaire sur des faits graves présumés impliquant l'homme d'affaires Gérard Cassis.

Selon les informations recueillies au sein du RHAJAC, Gérard Cassis importerait plus de 200 conteneurs de marchandises par mois en provenance des États-Unis et d'autres pays. Ces conteneurs transitent par la République dominicaine avant d'entrer en Haïti sans taxation ni contrôle douanier régulier.

Les chefs de gangs, Jeff Larose, alias « Jeff Gwo Lwa », et Wilson Joseph, alias « Lanmò San Jou », seraient également impliqués dans ce circuit présumé.

Des armes et des munitions auraient été dissimulées dans certains conteneurs. Wilson Joseph en aurait été l'un des bénéficiaires avant leur redistribution présumée à d'autres chefs de groupes armés dans le pays.

Le 20 août 2026, des agents de l'Administration Générale des Douanes, AGD, et de la Direction Centrale de la Police Judiciaire, DCPJ, ont mené une perquisition à la résidence privée de Gérard Cassis dans le cadre d'une enquête après les fuites de ces informations.

Depuis cette opération, aucune information publique substantielle n'a permis de connaître les suites du dossier. Le RHAJAC dispose toutefois d'informations selon lesquelles les mouvements de conteneurs concernés se poursuivraient sans taxation ni vérification douanière régulière.

Nous, au sein du RHAJAC, nous demandons au Parquet de vérifier ces mouvements, les déclarations et taxes douanières, les éventuelles cargaisons d'armes et de munitions, les liens présumés avec des groupes armés ainsi que les responsabilités de toute personne ou de tout agent public éventuellement impliqué.

Nous demandons également des éclaircissements sur les suites données à la perquisition du 20 août 2026.

Entre-temps, les gangs armés continuent de tuer, de massacrer, de brûler, de violer, de piller et de kidnapper des membres de la population. Ils disposent d'armes et de munitions en quantité préoccupante. Tout circuit susceptible de contribuer à leur approvisionnement doit donc faire l'objet d'investigations rigoureuses.

Le RHAJAC demande que toute la lumière soit faite sur ce dossier afin d'identifier les responsables, trafiquants d'armes et de munitions, pour qu'ils répondent de leurs actes conformément à la loi.

Pièces annexées :

Fait à : #15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

Le : 05/10/2026



Pour le Réseau Haïtien des Journalistes Anti-Corruption (RHAJAC)

Djovany MICHEL

Secrétaire général

Signature :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Djovany Michel", is written over a circular stamp that is partially obscured by the signature.